

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 2 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA DEMANDE
D'APPROBATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ET DEMANDE D'APPROBATION DE TARIFS
PROVISOIRES POUR LES ANNÉES 2023 ET 2024**

CONFIDENTIEL